

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal
tenue le 1 mai 2006, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
André Gaudet, conseiller
Rosaire Côté, conseiller
Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2006-05-077

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier, d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2006-05-078

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2006

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet, d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 3 avril 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉ

2006-05-079

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Carmen Bilodeau, d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. Comptes payés au 30-04-2006 pour la somme de	55 589.36\$
Journal des achats	46 636.16\$
Rapport mensuel des salaires	8 953.20\$
2. Comptes à payer au 30-04-2006 pour la somme de	15 612.42\$
Analyse des comptes fournisseurs	13 473.18\$
Factures ajoutées au bordereau	2 139.24\$
3. Le total des comptes est de	71 201.78\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

Signé ce 1 mai 2006

2006-05-080

NOMINATION RESPONSABLE DES FINANCES

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet, de nommer Jean-Guy Pelletier à titre de responsable des finances.

2006-05-081

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ

Il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyée par Jean-Guy Pelletier d'affecter un montant de 10 000\$ du surplus accumulé - non réservé à l'année courante pour combler le manque à gagner pour payer la facture d'assurances de la municipalité et les dépenses d'entretien et de réparation de la machinerie. Un comité restreint constitué de Jean-Claude Dumoulin, Jean-Guy Pelletier et Nadia St-Pierre fera une révision du budget 2006 afin de libérer des crédits budgétaires.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION - FONDS DE ROULEMENT

Jean-Guy Pelletier donne avis de motion de la présentation d'un règlement concernant l'augmentation du fonds de roulement à 160 000\$.

ADOPTÉ

2006-05-081

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 69-2005 – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Carmen Bilodeau ce qui suit :

Que la municipalité de Lac-au-Saumon accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Populaire de Lac-au-Saumon pour son emprunt de **172 200\$** par billets en vertu du règlement numéro 69-2005 au prix de : 100% échéant en série de **5 ans** comme suit :

5 200\$	4.98%	9 mai 2007
5 500\$	4.98%	9 mai 2008
5 700\$	4.98%	9 mai 2009
6 000\$	4.98%	9 mai 2010
149 800\$	4.98%	9 mai 2011

Que les **billets**, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉ

2006-05-082

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 69-2005 – FINANCEMENT À LONG TERME

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-au-Saumon se propose d'emprunter par **billets** un montant de **172 200\$** en vertu du règlement d'emprunt numéro : **69-2005**

ATTENDU QU'il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de **billets** au lieu d'obligations ;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces **billets** sont émis ;

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Normand Gallant ce qui suit :

que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

que les **billets** seront signés par le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière ;

que les **billets** seront datés du : 9 mai 2006 ;

que les **billets**, quant au capital , seront remboursés comme suit :

1.	5 200\$
2.	5 500\$
3.	5 700\$
4.	6 000\$
5.	6 400\$
5.	143 400\$ (à renouveler)

que pour réaliser cet emprunt, la municipalité doit émettre par **billets** pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est à dire pour un terme de :

- **5 ans** (à compter du 9 mai 2006), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro : 69-2005
- chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

2006-05-083

ASSURANCES 2006-2007 – AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Carmen Bilodeau d'autoriser le paiement de la facture portant le numéro MMQP-03-007057 du Groupe Ultima inc. (représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec) d'un montant de 1 857.00\$ pour la prime automobile et d'un montant de 23 646.00\$ pour la prime autres protections pour un total de 25 503.00\$ (avant taxes).

ADOPTÉ

2006-05-084

SERVICE MUNICIPAL 9-1-1

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Normand Gallant d'autoriser Nadia St-Pierre, directrice-générale/secrétaire-trésorière, à signer l'addenda à la convention relative à la perception et à la gestion des coûts du service municipal 9-1-1.

ADOPTÉ

2006-05-085

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ – CLUB DE SKI DE FOND MONT-CLIMONT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier, d'appuyer le projet SPORT SANTÉ, déposé par le Club de ski de fond Mont-Climont, dans le cadre de la politique nationale de la ruralité.

ADOPTÉ

2006-05-086

LES PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de poser la candidature de la municipalité au Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent pour le livre " **Lac-au-Saumon, Cent ans et des poussières**" de l'auteur **Bertrand Leblanc** écrit dans le cadre du centenaire de la municipalité de Lac-au-Saumon en 2005.

ADOPTÉ

2006-05-087

LES PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de poser la candidature de la municipalité au Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent pour le livre " **2005 Album souvenir, Lac-au-Saumon d'antan**" de l'auteur **Normand Poirier** écrit dans le cadre du centenaire de la municipalité de Lac-au-Saumon en 2005.

ADOPTÉ

2006-05-088

VACANCES DU PERSONNEL

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet d'autoriser les vacances suivantes :

Camil Richard :

Le 19 mai 2006

Le 15 et 16 juin 2006

Les semaines du 28 août et 4 septembre 2006

Nadia St-Pierre :

Les semaines du 19 juin, 10, 17, et 24 juillet, 14 et 21 août 2006

2006-05-089

LA FONDATION DU CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet de s'engager à souscrire à la campagne de financement du Centre Matapédien d'études collégiales pour une période de 3 ans, de verser un montant de 309\$ annuellement et d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire à signer la convention d'engagement au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

RAPPORTS DE SECTEUR

Carmen Bilodeau : Office municipal d'habitation : tous les logements sont loués
Sécurité publique : Attente de la confirmation de Mme Loiselle pour rencontre sur le plan d'urgence.
Politique Familiale : Des boîtes ont été installées pour la cueillette de livres pour les 0-5ans. Rencontre à venir pour les responsables des questions famille.

Normand Gallant : Société locale de développement a rencontré une ressource pour aider à la recherche d'investisseurs et de subventions. Il y a d'autres projets connus pour les équipements de l'abattoir. Parc du centenaire ; La SLD vérifiera si possible de mieux localiser la marina. Concernant l'entrée électrique, il y a moins urgence car la fête des guitares est reportée en 2007. Le club de ski de fond a déposé un beau projet "Sport Santé".

La SLD verra les travaux à compléter pour restaurer le cimetière John Frederick Darwall. Il reste des travaux en partenariat avec l'école à compléter dans la cour d'école. Les normes pour une halte routière seront validées.

- Francis St-Laurent : La Corporation des Loisirs a tenu son assemblée générale le 5 avril dernier et Michel Chevarie en a été nommé président. La corporation mettra en place une ligue de soccer pour les enfants d'âge primaire. La Société Nationale du Québec a confirmé une aide financière de 900\$ pour les activités de la Fête nationale. Le comité de la Fête des guitares a convenu de reporter l'événement à l'été 2007 afin de mieux faire connaître le concept de l'événement et obtenir ainsi le financement nécessaire. D'ici l'été prochain, diverses activités de financement auront lieu. La CJS (coopérative jeunesse de services) a eu confirmation concernant l'obtention d'une subvention salariale provenant du Fonds FTQ II pour l'embauche d'un animateur. Une réponse est toujours attendue concernant la demande à Placement Carrière-été.
- Jean-Guy Pelletier : Explications concernant le mode de taxation pour les propriétés du Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe et les vérifications faites. Des règles sont établies dans la *Loi sur la fiscalité municipale* et ni l'évaluateur ni la municipalité n'a de pouvoir sur celles-ci.
- Rosaire Côté : Ressources humaines : Négociation de la convention collective. La municipalité est prête, attend la partie syndicale. Urbanisme : Suite à des restrictions budgétaires, seulement des boîtes à fleurs seront installées cette année. Les personnes qui veulent utiliser les jardinières pour y mettre des fleurs et les entretenir, elles sont à leur disponibilité. Des vérifications ont été faites à la Commission de toponymie pour modifier les noms des rangs. Selon leurs critères, nous ne pourrions pas ajouter de numéro des rangs au nom de rues actuelles. Porterait trop à confusion. Concernant les bâtiments désuets, en attente d'appels, sinon nous ferons ce qu'il faut.
- André Gaudet : Améliorations de la voirie dans les rangs. Le conseil a eu de la difficulté avec les employés, ce qui a retardé un peu les travaux, mais continu de vérifier les améliorations que l'on peut apporter.

2006-05-090

LEVÉE DE LA SÉSSION

Il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyé par Jean-Guy Pelletier de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h09.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Directrice générale/secrétaire-trésorière